

# Document d'Informations Clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### GALILEE Rendement

Compartiment de la SICAV GALILEE-UCITS géré par GALILEE ASSET MANAGEMENT  
Part R : LU1391411565

<https://www.galilee-am.com>

Appeler le +33(0).3.90.22.92.60 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle de Galilee Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Galilee Asset Management est agréée en France sous le numéro GP 00 023 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/06/2025

**Avertissement :** Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

### TYPE

Galilee Rendement est un compartiment de la SICAV Galilee-UCITS de droit luxembourgeois. Le compartiment est qualifié d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif.

### DURÉE

La durée de vie du Compartiment est de 99 ans.

### OBJECTIFS

Le Compartiment GALILEE UCITS - GALILEE RENDEMENT a pour objectif d'obtenir une performance au moins égale, sur la durée de placement recommandée supérieure à deux ans, à l'évolution de l'indice de référence MSCI Eurozone 3Y-5Y Choice Government Bond Index, représentatif des marchés de taux de la zone euro sur des maturités de 3 à 5 ans, il pourra investir dans des obligations ou titres de créances négociables dont les émetteurs peuvent être des sociétés privées ou des organismes publics. Le Compartiment est géré de manière active par rapport au benchmark du Compartiment qui représente l'évolution moyenne des obligations des pays de la zone euro 3 à 5 ans coupon inclus dont le ticker sur Bloomberg est MFESGB5E Index. La déviation de la composition du portefeuille par rapport au Benchmark peut être significative et n'est contrainte par aucune limite.

Le Compartiment investit au minimum 65% de son actif dans des obligations d'émetteurs privés de meilleure qualité « Investment Grade », c'est-à-dire dont la notation est supérieure ou égale à BBB- et/ou dans des obligations d'état membre de l'OCDE et/ou supranationaux et/ou des titres de créances disposant aussi de la notation supérieure ou égale à BBB- Standard & Poor's ou équivalente, et dans des dépôts auprès de banques dont la notation est supérieure à BBB- Standard & Poor's ou équivalente.

Le reste de l'actif peut être investi dans des obligations plus risquées mais offrant un meilleur rendement. Par ailleurs, le compartiment pourra investir dans la limite de 10% de son actif dans des obligations convertibles contingentes.

Le Compartiment peut investir entre 0% et 20% de l'actif en obligations, titres de créances négociables émis sur les marchés de taux, libellés en une autre devise que l'Euro par des États (dette publique) ou par des organismes non gouvernementaux (dette privée).

Le Compartiment peut investir dans des actions dans une fourchette comprise entre 0% et 10% de l'actif net.

Le Compartiment peut investir dans des OPCVM, notamment pour la gestion de trésorerie, relevant de la Directive 2009/65/CE dans la limite de 10% de son actif.

Le Compartiment pourra investir, dans une limite de 10 % de son actif net, dans des titres intégrant des dérivés.

Le Compartiment peut utiliser les marchés à terme fermes et conditionnels et/ou des produits dérivés de gré à gré afin d'assurer une couverture ou accroître son exposition dans la limite de la sensibilité globale du Compartiment indiquée ci-après.

Il est soumis au risque de change dans la limite de 20% de l'actif net.

**Investisseurs de détails visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer une perte en capital.

**Dépositaire du Compartiment :** CACEIS Luxembourg.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation totale. Les coupons reçus par l'investissement dans les obligations sont réinvestis dans le Compartiment.

**Conditions de souscription et rachat :** Les actions du Compartiment peuvent être souscrites ou rachetées tous les jours ouvrables au Luxembourg à l'exception des jours de fériés légaux au Luxembourg (avant 14h). Les souscriptions et les rachats seront effectifs deux jours ouvrés suivant le calcul de la valeur liquidative. La sensibilité du Compartiment (sa façon de réagir aux variations de taux d'intérêt) peut évoluer de 0 à 6. La valeur liquidative est calculée quotidiennement sur la base des cours de clôture de bourse, à l'exception des jours fériés et de fermeture de la Bourse.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 2 ans (durée de détention recommandée). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Compartiment par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Compartiment enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Compartiment dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Compartiment se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Avertissement** : certains risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Le risque de liquidité** : il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement ;
- **Le risque de taux**, sachant qu'une hausse des taux induit une perte de l'obligation
- **Le risque de contrepartie** : Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une Contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

Ce Compartiment ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Scénario favorable si vous sortez après 2 ans** : Ce type de scénario, basé sur la performance du produit et de l'indice de référence, s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2018.

**Scénario intermédiaire si vous sortez après 2 ans** : Ce type de scénario, basé sur la performance du produit et de l'indice de référence, s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2019.

**Scénario défavorable si vous sortez après 2 ans** : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2023.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 2 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (Période de détention recommandée)
Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 370,27 €	9 051,05 €
	Rendement annuel moyen	-16,30%	-4,86%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 508,05 €	8 510,72 €
	Rendement annuel moyen	-14,92%	-7,75%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 938,01 €	9 889,66 €
	Rendement annuel moyen	-0,62%	-0,55%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 988,56 €	11 223,96 €
	Rendement annuel moyen	9,89%	5,94%

### Que se passe-t-il si Galilee Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par la Société de Gestion. En cas de ventes de parts excessives, soit dépassant 10% des parts du Compartiment, il peut recourir à ce qu'on appelle des « gates » afin de répartir le remboursement sur deux ou plusieurs journées. En cas de très forte volatilité des marchés, il se pourrait que les ventes soient suspendues pendant une certaine période dans l'attente d'un fonctionnement normal des marchés.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 euros par an sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (Période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	419 €	646 €
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	4,23 %	3,25 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,70 % avant déduction des coûts et de -0,55 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
<b>Coûts d'entrée</b>	2% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200,00 €
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0,00 €
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2,02% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	198 €
<b>Coûts de transaction</b>	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 €
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)</b>	Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	12 €

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée : 2 ans**

Ce Compartiment est conçu pour un investissement de 2 années minimum pour permettre l'appréciation du capital sur le moyen et long terme tout en se prémunissant contre les aléas du marché à court terme.

**Délai de réflexion/rétractation :** il n'existe pas de délai de réflexion ou de renonciation pour ce produit.

**Frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant échéance de la période de détention recommandée :** aucun, vous pouvez effectuer un rachat à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut entraîner une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser vos réclamations par courrier à l'adresse suivante : GALILEE ASSET MANAGEMENT, 10 boulevard Tauler 67000 STRASBOURG à l'attention du responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI) ou auprès de votre interlocuteur habituel, par téléphone au : +33(0).3.90.22.92.60 ou par mail à l'adresse [contact@galilee-am.com](mailto:contact@galilee-am.com).

Si vous n'étiez pas satisfait de la réponse de Galilee Asset Management, vous pouvez demander un avis au médiateur de l'AMF par une demande adressée par courrier à : Autorité des Marchés Financiers – Le médiateur – 17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou par voie électronique sur le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

## Autres informations pertinentes

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet accompagné des documents légaux (le prospectus, les statuts, le rapport annuel du dernier exercice et le présent document d'informations clés en vigueur) à l'adresse <https://www.galilee-am.com> ou sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à [contact@galilee-am.com](mailto:contact@galilee-am.com).

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page dédiée au Compartiment sur le site internet de Galilee Asset Management <https://www.galilee-am.com/galilee-ucits-galilee-rendement/>. Celles-ci sont présentées pour les 5 dernières années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.